

BRETAGNE

Synthèse d'un atelier de réflexion sur l'avenir du cadastre et les attentes des utilisateurs en Bretagne. La question ne relevant pas d'un transfert de compétences entre deux services mais de son usage actuel, futur et souhaité :

Le 19 mars 2019, à l'initiative du pôle métier cadastre de GéoBretagne, une dizaine de partenaires (collectivités territoriales, agence d'urbanisme, IGN et services de l'Etat : DREAL, DGFIP) ont participé à un atelier de co-construction sur « l'avenir du cadastre » au Ti Lab, le laboratoire régional d'innovation publique en Bretagne.

L'objectif était de s'appuyer sur les usages actuels et de se projeter sur les usages futurs attendus du cadastre. Ce travail a été élaboré sur la base de persona de publics variés et usager·ère·s du cadastre : citoyen·ne, élu·e, préfet de région, gestionnaire de réseaux, startup en prospection immobilière, chercheur·euse en morphologie urbaine, association, bureaux d'études (risques, agricole).

Trois temps (comment le cadastre pourrait-il contribuer à votre activité ? / Quels sont les freins ? / Bretagne 2022 : les freins sont levés) ont permis aux participant·e·s de retenir deux principes :

- permettre un égal accès aux services du cadastre (plan et fiscal) sur l'ensemble du territoire au niveau de sa complétude (exhaustivité, mise à jour, mise à disposition)
- asseoir le cadastre c'est-à-dire le plan cadastral et la base foncière comme donnée de référence ou donnée souveraine pour l'aménagement du territoire

Les moyens pour la mise en œuvre du cadastre de demain :

- s'appuyer sur la mutualisation du Plan de corps de rue simplifié (PCRS) pour réaliser le recalage et la mise à jour du fonds de plan cadastre (représentation parcellaire cadastrale unique RPCU)
- favoriser la mise à jour collaborative du plan cadastral par les acteurs publics et privés en s'appuyant sur de nouvelles méthodes d'acquisition (drones, satellitaires, ...) et de traitement (détection automatique, intelligence artificielle...)

<https://cms.geobretagne.fr/content/atelier-de-co-construction-sur-lavenir-du-cadastre>

GRAND EST

Retour de GéoGrandEst : Nous attendons une convergence entre le plan cadastral et le plan topographique et demain avec le PCRS.

A notre avis, il faudrait aussi que la gestion de la matrice soit réalisée au plus près de la réalisation du plan cadastral, ce serait un gage de fonctionnement fluide.

OCCITANIE

Enquête auprès des adhérents d'OPenIG (auprès des 160 adhérents directs)
OPenIG participe à la Commission Animation Territoriale du CNIG, du 27 mars.

Possible transfert des missions topographiques de la DGFIP (impôts) à l'IGN
Quels seraient, pour vous, utilisateurs du cadastre sous ses différentes formes (MAJIC, PCI...) :

1 / les principaux impacts que ce transfert pourrait entraîner sur votre usage des produits cadastraux ?

2 / vos besoins en termes d'information topographique cadastrale (niveau de qualité, résolution, précision de positionnement, mise à jour, accessibilité...) par rapport à l'existant ? »

II - Préambule

Les retours effectués répondent spécifiquement aux questions posées dans le cadre de l'enquête portant sur le transfert de la compétence topographique du cadastre mais s'étendent également à des axes d'amélioration et d'ajout autour du cadastre graphique.

Ils remontent aussi des interrogations concernant les fichiers fonciers MAJIC, qui a priori resteront en production à la DGFIP, mais qui pourraient être diffusés également par l'IGN sous des formats variés.

III - Synthèse des réponses

2.1/ Participants 11 organismes ont répondu au questionnaire :

- 3 agglomérations : Perpignan, Béziers, Sète
- 3 syndicats mixtes ou intercommunaux : SMICA, SM RIVAGE, SIIG
- 3 conseils départementaux : CD 30, CD 34, CD11
- 2 autres adhérents : Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes, Associations foncières pastorales des Pyrénées Orientales.

Les remarques et questions (ainsi que celles de l'équipe d'OPenIG) ont été regroupées en 5 thématiques.

2.2/ Thématiques

Mise à jour :

- La fréquence sera-t-elle la même ?
- Pour les territoires ayant fini la vectorisation : peu d'incidence sinon au regard du déclin en RH des brigades Topo des DGFIP, cela peut constituer un risque
- « Que cela puisse permettre d'accélérer et l'achèvement de la numérisation du plan cadastral ».
- Réduire le temps de la mise à jour des propriétaires des parcelles, car ce n'est pas le cas actuellement avec la DGFIP.
- L'expertise de l'IGN peut permettre une amélioration sur la couverture et le récolement des données.
- Mise à jour au fil de l'eau du cadastre graphique doit être conservée versus BdParcellaire qui ne l'est pas.

- Connaître le processus de la coopération entre l'IGN et la DGFIP concernant le lien avec MAJIC.

Qualité des données

- La qualité de la mise à jour du référentiel fantoir à préserver à *minima*.
- La qualité du parcellaire et du bâti les plus précis possibles (au moins au 1/200ème).
- Interrogation sur la qualité des données, en rapport avec les méthodes choisies par IGN
- Peu d'interaction aujourd'hui avec DGFIP sur ce volet. Il paraît logique, compte tenu du fait que IGN travaille sur la géodésie, que l'activité topo cadastre relève également de sa compétence.
- Certains territoires, en particulier en zone montagneuse, souffrent d'imperfections aux limites communales (ex. jonction Font-Romeu, Bolquère et Angoustrine). Souhait que cela soit amélioré en étant ISO qualité avec la BDParcellaire.
- Uniformité dans la précision des données avec le RGE et cohérence souhaitée avec les autres référentiels BDTPO, ADRESSE...
- Demande d'une plus grande précision dans le géo-référencement des parcelles.
- Les instructeurs utilisent également des données telles que les piscines : pour ce cas précis, la précision importe peu, mais la fréquence de mise à jour, oui.
- Les services du cadastre utilisent également les informations relatives au type de limite de propriété : cette information doit être préservée.
- La précision de terrain existe dans les services cadastraux DGFIP mais cela est ensuite recalé pour correspondre aux feuilles existantes. Il serait évidemment utile de revenir à cette précision terrain vu les outils actuels.

Assistance technique

- Certains contacts locaux au sein des DDFIP sont précieux pour la délivrance d'informations techniques sur le MAJIC ou plan cadastral : crainte de perdre cette connaissance informelle avec transfert à l'IGN.

Structure des données

- Une harmonisation sur la question de l'adresse (cf. la thématique adresse en général) : actuellement il existe un jeu de données adresses DGFIP (qui se matérialise graphiquement via les étiquettes du cadastre) et un jeu IGN Adresse (Premium) qui ne concordent pas (ou pas toujours) ; le transfert à l'IGN pourrait constituer une opportunité d'harmonisation, avec une seule donnée source (même si elle est ensuite diffusée dans le cadastre et dans la base adresse)
- Impacts à prendre en compte (s'il y a refonte de la structure des données) sur les outils d'automatisation déployés au sein des collectivités : import, intégration, consultation.
- Possibilité de disposer des données MAJIC sous différents formats autres que le format actuel (ex. Postgres).
- Possibilité d'avoir un format dwg pour le cadastre graphique.
- Le PCI vecteur diffusé actuellement par Etalab n'intègre pas les couches d'habillage pourtant présentes dans EDIGEO : souhait de pouvoir disposer également de ces couches au format shp.

Diffusion des données

- Permet de faciliter l'accès aux données sur le plan national avec un seul interlocuteur.
- Souhait que la lourdeur administrative ne réapparaisse pas et souhait qu'OPenIG continue de diffuser au niveau local si tel était le cas.
- Permettre une révision de tarification adaptée aux coûts réels d'extraction.
- Pas de surcoût comparé avec situation actuelle voire diminuer le coût.
- Possibilité de télécharger à minima une fois par an comme actuellement, voire plusieurs fois par an (ex. 2 à 4 fois/an).
- Disponibilité du PCI vecteur en OPenData via data.gouv.fr est une réelle avancée qu'il faut conserver avec fréquence de mise à jour trimestrielle.
- Il serait utile de disposer d'un outil unique d'accès à l'ensemble des données cadastrales pour les organismes ayant mission de service public (exemple dans le géoportail de l'urbanisme).